

Choisir son orientation après la 3^{ème}

Collège Pierre Blanquie

VILLENEUVE DE MARSAN

SOMMAIRE

-Les voies d'orientation post-3^{ème}

La voie professionnelle

La seconde générale et technologique

La voie générale

La voie technologique

-Les procédures d'orientation et d'affectation

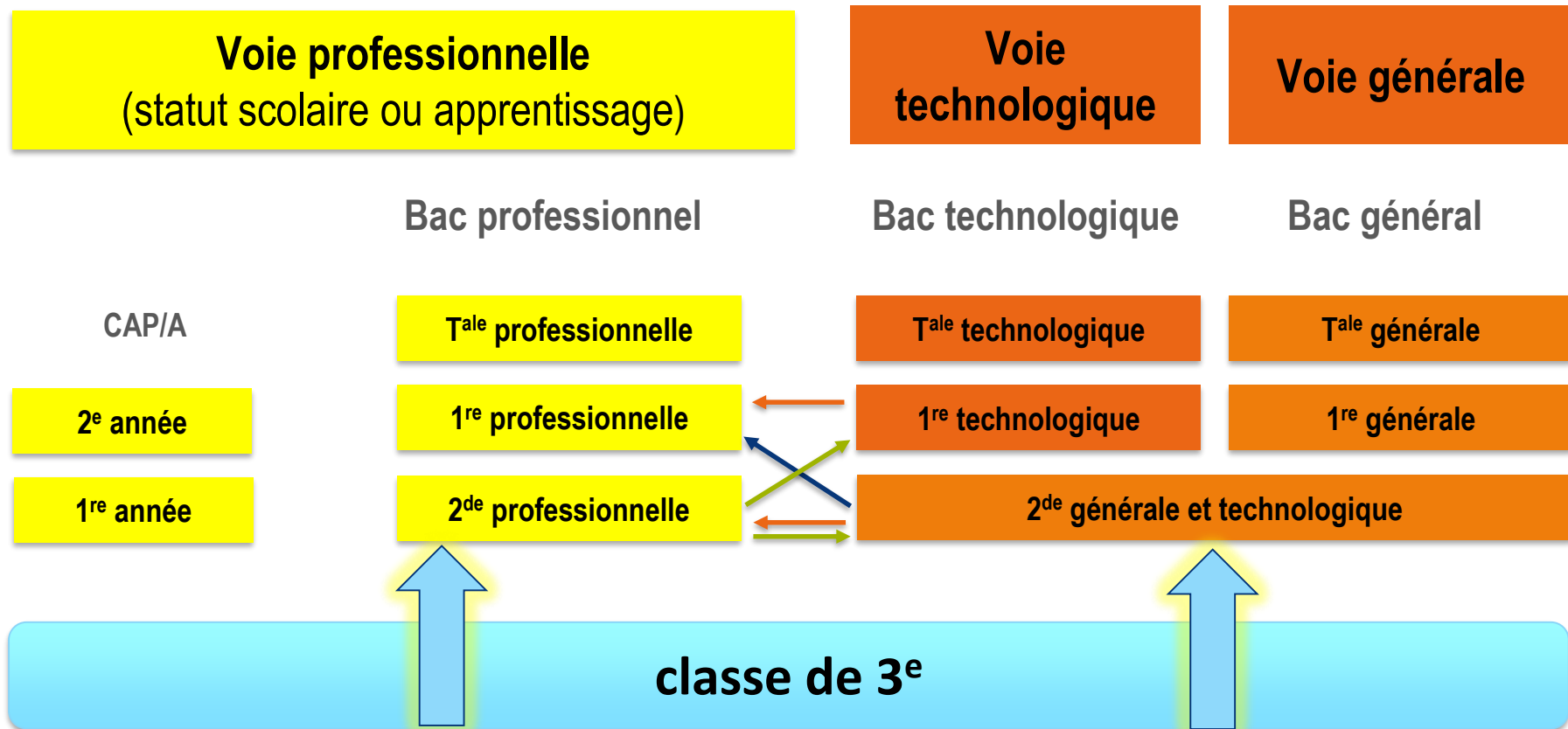
-Ressources

LES VOIES

D'ORIENTATION

POST-3^{ème}

LES FORMATIONS APRES LA 3^{ème}



La voie professionnelle

LA VOIE PROFESSIONNELLE

- **Objectifs**: choisir un domaine professionnel et apprendre un métier
- **2 types de diplômes**: Bac Professionnel et CAP
- Possibilité de suivre ces formations **en lycée professionnel** ou **en CFA**
- **Contenu des formations en CAP et en Bac pro**:
 - Enseignements généraux
 - Enseignements professionnels
 - Périodes en entreprise
 - Accompagnement personnalisé
 - Aide à l'orientation

LA VOIE PROFESSIONNELLE SE TRANSFORME

- En 2^{nde} professionnelle:
 - **Mise en œuvre de « familles de métiers »** (depuis 2019):
- Ces familles de métiers regroupent des spécialités de bac pro qui présentent un **socle de compétences professionnelles communes**.
- **En fin de 2^{nde}, l'élève choisit la spécialité de bac pro** qu'il travaillera en 1^{ère} et en T^{ale}.
- Pour les bac pro qui n'entrent pas dans une famille de métiers, le choix de la spécialité se fait dès la 2^{nde}.

QUELQUES EXEMPLES DE FORMATIONS PROFESSIONNELLES PROCHE DE VILLENEUVE DE MARSAN

- **Les métiers du bâtiment** : Lycée professionnel de Morcenx
- **Les métiers du tertiaire** : Lycée professionnel R. Wlerick (Mont-de-Marsan)
- **Les métiers de la mécanique** : Lycée professionnel F. Estève (Mont-de-Marsan)
- **Les métiers de l'industrie** : Lycée professionnel G. Crampe (Aire-sur-l'Adour)
- **Les métiers du restauration/tertiaire** : Lycée professionnel J. d'Arcet (Aire-sur-l'Adour)
- **Les métiers de l'aéronautique** : Lycée professionnel J. Taris (Peyrehorade)

Autres choix possibles / consulter l'ONISEP : <https://www.onisep.fr/>

FOCUS SUR L'APPRENTISSAGE

**L'apprentissage est une modalité de formation, qui se fait en alternance.
La formation est partagée entre des cours et une activité salariée en entreprise.**

Age requis :

Être âgé de 16 à 29 ans révolus (des dérogations à ces limites d'âge sont possibles) OU de 15 ans et avoir terminé le cycle de la 3^{ème}

Démarches :

Rechercher une entreprise d'accueil avec l'aide de l'établissement, du CIO etc et signer un contrat de travail avec l'employeur, en lien avec le CFA

Lieu : Cours en CFA ou lycée, en alternance avec les périodes de travail chez l'employeur

Rémunération : Selon l'âge et l'année d'étude

La seconde générale et technologique

LA SECONDE GT

Objectif : préparer un baccalauréat en 3 ans et poursuivre des études

La 2^{nde} est commune à tous les élèves: une année pour préciser son orientation

2 voies après la 2^{nde} :

- générale
- technologique (8 filières)

LA SECONDE GT

Enseignements communs

(obligatoires)

- Français ▶4h
- Histoire-géo ▶3h
- LVA et LVB (enveloppe globalisée) ▶5h30
- Sciences économiques et sociales ▶1h30
- Maths ▶4h
- Physique-chimie ▶3h
- SVT – Sciences de la vie et de la terre ▶1h30
- EPS – Éducation physique et sportive ▶2h
- EMC – Enseignement moral et civique ▶18h/an
- Sciences numériques et technologie ▶1h30

Accompagnement personnalisé

Accompagnement au choix de l'orientation

Heures de vie de classe

Enseignements optionnels

(facultatifs et selon les lycées)

👉 1 enseignement général, au choix

- Arts : arts plastiques ou cinéma-audiovisuel, danse, histoire des arts, musique ▶3 h
- LVC étrangère ou régionale ▶3 h
- Langues et cultures de l'Antiquité (LCA) latin* ▶3 h
- Langues et cultures de l'Antiquité (LCA) grec* ▶3 h
- Éducation physique et sportive ▶3 h
- Écologie, agronomie, territoires-développement durable (EATDD, *en lycée agricole*) ▶3 h

👉 1 enseignement technologique, au choix

- Management et gestion
- Biotechnologies,
- Création et culture - design) ▶6h
- Création et innovation technologique ▶ 1h30
- Hippologie et équitation ou autres pratique sportive
- Pratiques sociales et culturelle ▶3 h
- Pratiques professionnelles ▶3 h
- Santé et social ▶1 h 30

La voie générale

Enseignements communs en classe de 1^{ère} et terminale

Enseignement	Horaires 1 ^{ère}	Horaires Tale
Français	4 h	-
Philosophie	-	4 h
Histoire géographie	3 h	3 h
Langues vivantes A et B	4 h 30	4 h
Enseignement scientifique	2 h	2 h
Education physique et sportive	2 h	2 h
Enseignement moral et civique	0 h 30	0 h 30
Total	16 h	15 h 30
Accompagnement personnalisé		
Accompagnement au choix de l'orientation		

LES ENSEIGNEMENTS DE SPECIALITES

L'élève choisit **3** enseignements de spécialité en première

4 h pour chacun, soit un total de 12 h

L'élève conserve **2** enseignements de spécialité en terminale

6 h pour chacun, soit un total de 12 h

Enseignements de spécialité

- Arts
- Biologie écologie (lycées agricoles)
- Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques
- Humanités, littérature et philosophie
- Langues littératures et cultures étrangères
- Littérature, langues et cultures de l'Antiquité
- Mathématiques
- Numérique et sciences informatiques
- Sciences de la vie et de la terre
- Sciences de l'ingénieur
- Sciences économiques et sociales
- Physique chimie

La voie technologique

Les bacs technologiques après la classe de seconde

En fin de seconde, les élèves optant pour la voie technologique se dirigent vers une série qui déterminera leurs enseignements de spécialités :

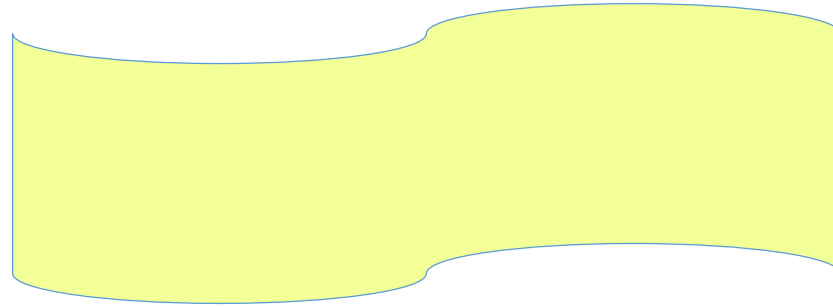
- **Bac STI2D** (Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable)
- **Bac STMG** (Sciences et technologies du management et de la gestion)
- **Bac ST2S** (Sciences et technologies de la santé et du social)
- **Bac STL** (Sciences et technologies de laboratoire)
- **Bac STD2A** (Sciences et technologies du design et des arts appliqués)
- **Bac STHR** (Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration)
- **Bac S2TMD** (Sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse)
- **Bac STAV** (Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant)

LES PROCEDURES

D'ORIENTATION ET

D'AFFECTATION

ETAPE 1



LA PROCEDURE D'ORIENTATION

La procédure d'orientation consiste à choisir parmi les différentes voies d'orientation

- 2^{nde} GT ou 2^{nde} spécifique**
- 2^{nde} professionnelle** : (BAC PRO statut scolaire ou apprenti)
- 1^{ère} année de CAP** (statut scolaire ou apprenti)

Cette procédure se fait via le **téléservice Orientation**, accessible à partir du portail **Scolarité Services (Educonnect)**,


Mes services



 **Actualités**

 **Bourse de lycée**

 **Orientation**

 **Fiche de renseignements**

Message de l'établissement

Bienvenue dans Scolarité services

Une question, besoin d'aide ?

Assistance 

CALENDRIER

Depuis le mois de février 2023,

Le **téléservice Orientation**, vous a permis de formuler en ligne des vœux d'orientation provisoires et de consulter les réponses du conseil de classe du 1^{er} semestre aux demandes formulées.

Le conseil de classe du 1^{ème} semestre a indiqué pour chaque voie d'orientation demandée son avis (favorable, réservé ou défavorable).

Favorable : les résultats et la dynamique de travail en cours permettront, s'ils persistent, d'atteindre la voie demandée ;

Réservé : à ce jour, soit le travail mis en œuvre, soit les résultats sont trop justes pour réussir dans la voie d'orientation demandée, des progrès au troisième trimestres sont attendus.

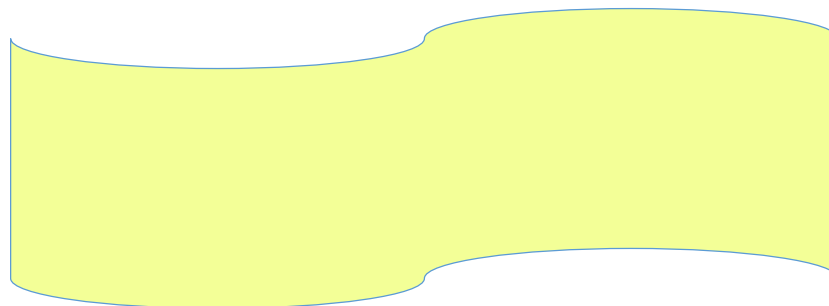
Défavorable : il est important de réagir afin de progresser réellement et dans l'attitude face au travail et dans les résultats. Le troisième trimestre sera déterminant. Revoir le projet d'orientation pourrait être envisagé.

Depuis le 09 mai 2023 et jusqu'au 30 Mai 2023

Le **téléservice Orientation**, est à nouveau ouvert et vous permet :

- de consulter les offres de formation post 3^e
- de saisir les vœux d'orientation définitifs
 - 2nde GT ou 2nde spécifique**
 - 2nde professionnelle** : (BAC PRO statut scolaire ou apprenti)
 - 1^{ère} année de CAP** (statut scolaire ou apprenti)
- de consulter les résultats à ces demandes (à partir du 27 juin)
- de procéder à la préinscription au lycée

ETAPE 2



LA PROCEDURE D'AFFECTATION

Après le choix définitif d'orientation

La procédure d'affectation consiste à choisir un ou plusieurs établissements scolaires après la 3^{ème}


Depuis le 9 mai et jusqu'au 24 mai inclus, le **téléservice Affectation**, accessible à partir du portail **Scolarité Services (Educonnect)**, va vous permettre de demander en ligne une formation dans un établissement après la 3^{ème}.

- Les résultats de l'affectation seront communiqués aux familles le 27 Juin .
- C'est la famille qui sera ensuite responsable de l'inscription de l'élève dans l'établissement d'affectation.



Le compte ÉduConnect peut donner accès :

- aux démarches en ligne, comme la fiche de renseignements, la demande de bourse, etc ;
- à l'espace numérique de travail (ENT) ;
- au livret scolaire.

 Représentant légal

Je me connecte avec mon compte ÉduConnect

Identifiant

[Identifiant oublié? →](#)

Identifiant au format p.nomXX

Mot de passe

[Mot de passe oublié? →](#)

Se connecter


[Je n'ai pas de compte →](#)

Après la connexion, choisir AFFECTATION parmi les services proposés à gauche de l'écran

 **Actualités**

 Bourse de lycée 

 **Affectation**

 Fiche de renseignements



Page d'accueil du service en ligne affectation



CHOISIR SON AFFECTATION

DEMANDER UNE FORMATION ET UN ÉTABLISSEMENT APRÈS LA 3^e

QUOI

formation, établissement ou mots-clés

Exemple : cap cuisine

OÙ

ville ou département

Exemple : nord



Accédez aux offres de formation proposées dans Affelnet par les lycées, les CFA, les établissements maritimes et agricoles en France.

RECHERCHER



CALENDRIER 2022

PHASE 1

DU 4 AVRIL (14:00) AU
9 MAI (13:59)

Je découvre les formations
disponibles en France.

PHASE 2

DU 9 MAI (14:00) AU
31 MAI (23:59)

Je formule mes demandes.

PHASE 3

DU 1 JUIN (00:00) AU
1 JUILLET (13:59)

Mon dossier est en cours de
traitement.

PHASE 4

À PARTIR DU 1
JUILLET (14:00)

Je consulte le résultat de
mes demandes.

Ces indications tiennent compte du fuseau horaire où vous vous trouvez.



Le Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports

Plan du site

Aide et contact

Mentions légales

Cookies

Accessibilité : voir conforme

Des données personnelles

L'offre qui correspond au résultat de la recherche est présentée sous forme de liste (à gauche). Chaque formation dispose d'une fiche informative (à droite) qui présente l'établissement, l'académie d'accueil, un plan et un onglet « débouchés ».

Il est possible de cliquer sur « filtres avancés » pour affiner la recherche (présence d'un internat etc.).

CHOISIR SON AFFECTATION
DEMANDER UNE FORMATION ET UN ÉTABLISSEMENT APRÈS LA 3^e

QUOI matériels OÙ ville ou département RECHERCHER

26 offre(s) trouvée(s) correspondant à vos critères de recherche

Afficher rien ou mes lycée(s) de secteur

Filtre(s) actif(s) : Seconde professionnelle

bac pro Maintenance des matériels option C matériels d'espaces verts
CFA-Maison familiale rurale
35 - MONVAULT-LES-HATTONCHATEL
Taux de poursuite : 23 % Taux d'emploi à 6 mois : 74 %

2nde Pro Métiers de la maintenance des matériels et des véhicules
Lycée des métiers de l'automobile et du transport Pierre-Gilles de Gennes
Genève
36 - GÉRARDEMER
Public Scolaire

CAP Maintenance des véhicules option B véhicules de transport routier
CFA-Emplois Louis-Pilou
35 - BAR-LE-DUC
Taux de poursuite : 50 % Taux d'emploi à 6 mois : 45 %

bac pro Maintenance des matériels option C matériels d'espaces verts
CFA-Maison familiale rurale
35 - MONVAULT-LES-HATTONCHATEL
Taux de poursuite : 23 % Taux d'emploi à 6 mois : 74 %

2nde PRO MÉTIERS DE LA MAINTENANCE DES MATÉRIELS ET DES VÉHICULES
Secteur public, Statut scolaire
Lycée des métiers de l'automobile et du transport Pierre-Gilles de Gennes, Gérardmer
36 - GÉRARDEMER

Apporter à mes demandes

INFORMATIONS PLAN DÉBOUCHÉS

- Bac pro Maintenance des véhicules option C motocycles ;
- Bac pro Maintenance des matériels option A matériels agricoles ;
- Bac pro Maintenance des véhicules option B véhicules de transport routier ;
- Bac pro Maintenance des véhicules option A véhicules particuliers ;
- Bac pro Maintenance des matériels option B matériels de construction et de maintenance ;
- Bac pro Maintenance des matériels option C matériels d'espaces verts ;

Bac pro Maintenance des véhicules option C motocycles

TAUX NATIONAL DE POURSUITE D'ÉTUDE

Poursuivent leurs études après l'examen : 36% Services de l'éducation : 64%

TAUX NATIONAL D'EMPLOI À 6 MOIS

Site de l'Éducation nationale de la jeunesse et des Sports

Plan du site | Aide au candidat | Mentions légales | Cookies | Accessibilité | Contact | Mes données personnelles

La saisie des vœux se fait en cliquant sur « ajouter à mes demandes ».

Lorsqu'une demande est ajoutée, l'icône « voir et valider les demandes » apparaît pour pouvoir ordonner les demandes et valider définitivement (on peut modifier les vœux jusqu'au 31 mai).

The screenshot shows a web interface for choosing a placement. At the top, it says "CHOISIR SON AFFECTATION" and "DEMANDER UNE FORMATION ET UN ÉTABLISSEMENT APRÈS LA 3^è". There are search filters for "OÙ" (matériels) and "OÙ" (ville ou département), and a "RECHERCHER" button. A button in the top right corner says "Voir et valider les demandes". Below the search bar, it indicates "26 offre(s) trouvée(s) correspondant à vos critères de recherche". There are filters for "Afficher mon ou mes lycée(s) de secteur" and "Filtre(s) actif(s) : x Seconde professionnelle". The main content shows a job offer for "bac pro Maintenance des matériels option C matériels d'espaces verts" at "CFA-Maison familiale rurale" in "55 - VIGNEVILLES-LES-HATTONCHATEL". The offer details include "2NDE PRO MÉTIERS DE LA MAINTENANCE DES MATÉRIELS ET DES VÉHICULES", "Secteur public, Statut scolaire", and "Lycée des métiers de l'automobile et du transport Pierre-Gilles de Gennes, Gerardmer". There are buttons for "Ajouter à mes demandes", "FICHE ÉTABLISSEMENT", and "FICHE FORMATION".

À compter du 9 mai, la saisie des demandes devient possible.
Le bouton « ajouter à mes demandes » est alors présent sur la page descriptive de l'offre.
Il permet d'ajouter l'offre de formation à sa sélection.

Ajouter à mes demandes

Une fois les demandes validées, un récapitulatif peut être téléchargé en pdf.

A partir du 1^{er} juin, la sélection faite par l'élève et sa famille est versée automatiquement au dossier Affelnet lycée de l'élève. Les vœux ne sont plus modifiables depuis le téléservice.



CHOISIR SON AFFECTATION

DEMANDER UNE FORMATION ET UN ÉTABLISSEMENT APRÈS LA 3^e

LES DEMANDES DE **BOURBONNAIS** AMBRE

[Retour à la page des offres](#)

RANG 1

CLASSE DE SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

histoire des arts
[Lycée Grandmont](#)
37 - TOURS

RANG 2

CLASSE DE SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

histoire des arts
[Lycée Henri Poincaré](#)
54 - NANCY

RANG 3

CLASSE DE SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

histoire des arts
[Lycée Fulbert](#)
28 - CHARTRES

[Ajouter d'autres demandes](#)

VOS DEMANDES SONT VALIDÉES!

Vous pouvez les modifier jusqu'au 31 mai

MODIFIER LES DEMANDES

TÉLÉCHARGER LE RÉCAPITULATIF



La consultation des résultats se fera sur le même portail téléservice, à partir du 1^{er} juillet 2022.



CHOISIR SON AFFECTATION

Demander une formation et un établissement après la 3^{ème}

LES RÉSULTATS D'AFFECTATION DE CAMILLE XXXXXXXXXX

Vous avez formulé des vœux dans une ou plusieurs académies(x). Veuillez trouver les résultats actuellement disponibles :

^ ACADÉMIE DE NANCY-METZ

↓ TÉLÉCHARGER LES RÉSULTATS

Classe de Seconde Générale et Technologique

Lycée Jean-Auguste Marguerite

CS - VERDUN

100%

∨ ACADÉMIE DE STRASBOURG

↓ TÉLÉCHARGER LES RÉSULTATS

INFORMATIONS IMPORTANTES

Vous devez remplir les formalités d'inscription dans l'établissement affectation sans tarder, selon les consignes indiquées dans la notification reçue par e-mail ou à télécharger ci-dessus.

Si vous avez obtenu plusieurs réponses positives, vous devez prévenir au plus vite le ou les établissements dans lesquels vous n'avez pas vous inscrire afin que cette place puisse être proposée à un autre élève.

Si vous n'avez reçu aucune réponse positive ou si vous êtes sur li site supplémentaire, il convient de vous informer auprès de votre établissement d'origine des solutions qui peuvent vous étes proposées.



Quelques précisions pour les vœux définitifs d'affectation

- 10 vœux maximum dans l'académie (+ éventuellement 5 vœux hors académie)

1 vœu = 1 formation dans un établissement

- Pour les familles ne souhaitant pas ou ne pouvant pas utiliser le service en ligne, la saisie des vœux sera effectuée par le collège en accord avec la fiche de vœux complétée et signée transmise au secrétariat par la famille au collège avant le 23 mai 2023.

- Les vœux pour la 2nde GT sont en principe non contingentés et soumis au principe de sectorisation.

Vous pouvez choisir de demander un autre lycée que votre lycée de secteur (il faut joindre une demande de dérogation), mais **par précaution il faut OBLIGATOIREMENT mettre le lycée de secteur en dernier vœu.**

- Les demandes de dérogation sont étudiés en fonction des capacités d'accueil et de certains critères de priorité (handicap, prise en charge médicale, bourses, frère/sœur scolarisé(e) dans le même établissement, domicile en limite de secteur, parcours scolaire particulier, autres). **Attention ! Nouveauté du 15 mai 2023 soit après la réunion d'information : les options technologiques favorisant la découverte des séries STI2D et STL (options Création et Innovation Technologiques, Biotechnologies, et Sciences et Laboratoire) seront considérés comme des motifs de dérogation pour la mise en œuvre d'un parcours particulier.**
- **Les élèves qui résident sur une commune avec 2 lycées de secteur doivent faire figurer obligatoirement les 2 par ordre de préférence.**
- Il existe quelques cas de vœux contingentés en 2nde GT, qui ne relèvent pas de la sectorisation. Ils ne font pas l'objet de demande de dérogation. La sélection se fait sur barème et/ou décision d'une commission (par exemple : 2nde GT avec option création culture design, 2^{de} GT binationale, 2nde GT en établissement agricole etc.).

- Les vœux pour la 2^{nde} pro ou la 1^{ère} année de CAP sont contingentés. Ils ne sont pas sectorisés et ne font pas l'objet de
- demandes de dérogations. Les candidats sont affectés en fonction de barèmes de notes. Il est donc vivement conseillé de **formuler plusieurs vœux**.

RESSOURCES

- **BROCHURE APRES 3EME Nouvelle Aquitaine rentrée 2022:**
<https://www.onisep.fr/Choisir-mes-etudes/College/Actus-2022/Telechargez-le-guide-gratuit-En-classe-de-3e-preparer-son-orientation-rentree-2022>
- **JE DECOUVRE LES FAMILLE DE METIERS :** www.onisep.fr/les-familles-de-metiers
- **JE DECOUVRE LES METIERS :** <http://www.onisep.fr/Decouvrir-les-metiers>
- **PADLET CIO :** <https://padlet.com/ciomontdemarsan/enrouteverslelycee>
- **Rendez-vous avec Mme Mongis , psychologue de l'éducation nationale chargée de l'orientation (permanence le mardi après-midi au collège et le mardi matin au CIO)**



- <https://padlet.com/ciomontdemarsan/enrouteverslelycee>

padlet CIO Mont de Marsan · 6 Jours

En route vers le lycée/l'apprentissage

* Cet outil a été conçu par les CIO des Landes. Il recense les principales informations utiles pour faire des choix d'orientation. Il n'a pas vocation à être exhaustif mais vous permettra d'approfondir vos questionnements. Pour aller plus loin, vous pouvez prendre contact avec un psychologue de l'éducation nationale dans votre établissement ou au CIO dont vous avez les coordonnées. CIO Mont de Marsan : 05 58 06 42 43 ce.ciomtmar@ac-bordeaux.fr, CIO Aire-sur-Adour : 05 58 71 62 33 cio.aire-adour@ac-bordeaux.fr, CIO Parentis-en-Born : 05 58 82 73 82 cio.parentis@ac-bordeaux.fr, CIO de Dax : 05 58 74 70 34 ce.ciodax@ac-bordeaux.fr

- Enseignement en France, le brevet**
 - Schéma des études après la 3ème**
PDF
schéma études après la 3ème
 - Le brevet**
EN 3^e. LE DIPLÔME NATIONAL DU BREVET
À la fin de son année de 3^e, une étape importante de sa scolarité attend votre enfant : le diplôme national du brevet.
Les **5 épreuves** qui ont lieu à la fin du mois de juin **comportent autant** que l'évaluation des acquis des élèves prévus par le socle.
L'ÉVALUATION DU SOCLE : 400 POINTS
À la fin de l'année, les professeurs notent les acquis des élèves (à l'âge de 14 ans).
MATHÈSE INDISPENSABLE → 10 points
- L'année de 3ème : choisir son orientation, préparer son stage**
 - Guide national choisir son orientation après la 3ème**
PDF
GUIDE_3E_RENTREE_2022
Les informations nationales
 - Guide académique choisir son orientation après la 3ème**
PDF
APRÈS LA 3^e, POURSUIVRE SES ÉTUDES EN NOUVELLE-AQUITAINE
- Le lycée général et technologique**
 - Le lycée général et technologique**
quandjepasselebac.educati...
Tout savoir sur le nouveau lycée général et techno
 - Réforme du lycée**
En route vers le BACCALAURÉAT 2021
PDF
Bac2021_document_2de_fev2019_1079531
 - Organisation classe de seconde**
- Le lycée professionnel**
 - La nouvelle voie pro**
nouvelle-voiepro.fr
Voie professionnelle 2021-2022
S'informer
 - Le lycée professionnel**
quandjepasselebac.educati...
- Les lycées militaires**
 - Les lycées de la défense de l'armée de terre**
rh-terre.defense.gouv.fr
Lycées Militaires
Armée de terre
 - L'école des pupilles de l'air**
ecolesdespupillesdelair.com
Ecole des Pupilles de l'Air - EPA749
 - Le lycée naval de la Marine nationale**
- Une autre façon d'apprendre : l'alternance**
 - Où trouver des offres en apprentissage**
onisep.fr
Apprentissage : où trouver des offres ?
 - Guide de l'apprentissage**
NOUVELLE-AQUITAINE
TOUTE CHOSE SUR LES MÉTIERS ET LES FORMATIONS
RENTREE 2019
PDF
Apprentissage 2019 web
Nouvelle-Aquitaine
 - L'apprentissage**
- Les métiers**
 - L'ONISEP**
onisep.fr
Découvrir les métiers
Les métiers par secteur
 - ONISEP TV**
oniseptv.onisep.fr
Ce sera moi - Amandine, Menuisière
 - Les métiers animés**
onisep.fr

Les Centres d'Information et d'Orientation

- <https://www.cio-montdemarsan.org/>

Le CIO de Mont de marsan :
295 place de la caserne Bosquet
05 58 06 42 43

Le CIO d'Aire sur l'Adour :
45 rue Félix Despagnet
05 58 71 62 33

Le CIO de Parentis en Born :
434 avenue Brémontier (cité administrative)
05 58 82 73 82